

	<p>Groupe de travail « Forêt » 25 septembre – 14h à 16h Visio Teams</p> <hr/> <p>Compte-rendu</p>	<p>9 pages Rédactrice : RLA Date : 13/11/2025</p>
---	--	---

Les fichiers Powerpoint présentés en réunion figurent en annexe au compte-rendu.

PARTICIPANTS AU GT

Organisme	Prénom	NOM	Présent ?
URCOFOR Occitanie - copilote du GT	Samuel	PONT	Oui
SAFER OCCITANIE	Maud	CHEVIGNON	Oui
ONF MIDI MEDITERRANEE	Nicolas	LANDES	Oui
	Lydie	KUUS	Excusée
<i>Région Occitanie</i>	<i>Hugo</i>	<i>LECHARPENTIER</i>	<i>Non</i>
	<i>Claire</i>	<i>FAROUX</i>	<i>Non</i>
<i>FRANSYLVA</i>	<i>Thierry</i>	<i>GRAS</i>	<i>Non</i>
	<i>Marc</i>	<i>CLOPEZ</i>	<i>Non</i>
Syndicat de développement local du Pays Cœur d'Hérault	Lauriane	CHABBERT	Oui
CRPF Occitanie	Guillaume	CABE	<i>Non</i>
IGN	Philippe	ABADIE	Oui
Parc National des Cévennes	Kisito	CENDRIER	<i>Non</i>
Magellium	Jean-Yves	GARINET	Oui
CD11	Samuel	DELORME	Oui
	Margot	CHABANAIS	<i>Non</i>
SMICA	Thomas	MAYRAND	<i>Non</i>
-	Danielle	CARAUX-GARSON	<i>Non</i>
Alisé Géomatique	Hélène	DURAND	<i>Non</i>
PNR Pyrénées catalanes	Laetitia	BEJANIN	<i>Non</i>
Métropole de Montpellier	Amélie	LABBE	Oui
	Valérie	RONZETTI	Oui
	Sandrine	PERRET	<i>Non</i>

TerrOïko	Maëlle	MICHEL	Oui
CD30	Aude	ARZAILLER	Non
	Michaël	GALIEN	Oui
OPenIG	Anne	FROMAGE-MARIETTE	Oui
	Myriam	CROS	Excusée
	Pauline	GAUBERT	Oui
OPenIG - copilote du GT	Ruth	LAVIE	Oui

1. Ordre du jour

- Rappel du GT précédent et suivi des actions
- Livraison des livrables fonciers forestiers
- Production de cartes forestières
- Obligations légales de débroussaillement
- Desserte forestière
- Actualités nationales et initiatives dans les régions voisines
- Points divers

2. GT : rappel & suivi des actions (diapos 2 à 6)

Le GT accueille deux nouveaux membres :

- TerrOïko : Maëlle Michel,
- Syndicat de développement local du Pays Cœur d'Hérault : Lauriane Chabbert qui remplace Mario Bon.

Suivi des actions décidées lors du GT précédent (octobre 2024) :

Qui	Quoi	Quand	Réalisati on
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible	Fait
	Organiser une rencontre avec le CRPF pour échanger sur la demande des cartes forestières par Fransylva	Dès que possible	Fait
	Initier un recensement via le CRIG sur les initiatives des 13 Préfectures en matière d'OLD et informer sur travaux en cours au niveau régional	Dès que possible	En cours
	Etat des lieux de l'existant sur les actions autour des SARF en Occitanie, avec l'aide de tout le GT : inviter les CD 30 et 34 pour échanger sur leurs SARF	Avant prochaine réunion	En cours
OPenIG & Magellum	Recontacter le CRIGE PACA pour la mise en place d'un GT OLD au sein du CNIG	Avant prochaine réunion	Fait
OPenIG & URCOFOR	Dresser la liste des actions en lien avec la desserte forestière déjà réalisées (notamment en ex LR)	Avant prochaine réunion	En cours

3. Livraison des livrables fonciers forestiers (diapos 7 à 9)

Rappels : les livrables « foncier forestier » sont issus des croisements MAJIC x PCI vecteur x BD Forêt ; ils sont livrés sous deux formats :

- Livrable 1 : contient les parcelles avec les statistiques de recouvrement des parcelles par la BD FORET, les informations propriétaire (MAJIC), les informations parcelle (MAJIC), les informations propriétaire (PCI VECTEUR EDIGEO)
- Livrable 2 : contient les parcelles découpées avec les entités de la BD FORET, les informations propriétaire (MAJIC), les informations parcelle (MAJIC), les informations propriétaire (PCI VECTEUR EDIGEO)

Ces livrables sont mis à disposition des membres du GT qui sont "ayants-droits" des données MAJIC ([voir les conditions procédurales](#)).

La chaîne de traitements qui permet de générer ces livrables fonciers forestiers a été partagée avec l'URCOFOR Île-de-France, qui déploie actuellement son observatoire sur le foncier forestier à l'instar de celui développé par l'URCOFOR Occitanie.

4. Production des cartes forestières : demande de Fransylva (diapo 10 à 11)

Pour répondre à la demande de Fransylva de disposer de cartes forestières selon le statut juridique des forêts, URCOFOR, ONF et FRANSYLVA s'étaient mis d'accord pour réaliser la carte forestière d'Occitanie, en travaillant sous l'égide du GT Forêt d'OPenIG.

Pour réaliser cette carte, ces trois organismes ont mis à disposition les bases des données dont ils disposent actuellement :

- l'URCOFOR dispose des données sur les forêts des collectivités ;
- l'ONF dispose des données des forêts sous régime forestier et gérées par l'ONF ;
- FRANSYLVA (Fédération des syndicats de forestiers privés de France) dispose des données sur les forêts privées de ses adhérents.

Cependant, pour compléter ces bases de données, il manque les informations sur les forêts privées (non-adhérentes de Fransylva) dont dispose le CRPF.

Actuellement, le CRPF ne diffuse pas les données dont il dispose et ne les partage pas non plus avec les autres acteurs mentionnés ci-dessus pour réaliser les cartes forestières. En effet, les données du CRPF sont soumises au RGPD, au droit de la propriété intellectuelle et au secret des affaires.

Comme recommandé, une réunion a été organisée le 11 avril entre OPenIG et le CRPF en vue de définir le contour de la mise à disposition des données propriétés du CRPF. Il en est ressorti que :

- le CRPF met à disposition les données par le biais de conventions bilatérales ;
- actuellement, le CRPF est en attente de la doctrine nationale du CNPF sur la mise à disposition des données ou l'ouverture des données ;
- par ailleurs, le CRPF est en attente d'un avis de la CADA dans le cadre d'une saisine effectuée par une association de protection de l'environnement. L'avis du CADA pourrait faire jurisprudence.

Dans les conditions actuelles, les animateurs du GT proposent de mettre ce sujet en sommeil et de rester en veille sur les évolutions prévues du côté du CRPF ; cela est validé par le GT.

5. Obligations légales de débroussaillement (OLD) (diapo 12 à 16)

a) L'outil OLD50M de la DDT26

La DDT 26 a développé récemment l'outil OLD50M qui génère les OLD surfaciques en croisant plusieurs données sources :

- cadastre : MAJIC et EDIGEO
- couche bâtiments de la BD TOPO
- documents d'urbanisme
- zonage informatif des OLD : la zone tampons de 200 mètres autour des massifs forestiers sensibles (<https://geoservices.ign.fr/debroussaillement>)
- éoliennes : <https://www.georisques.gouv.fr/donnees/bases-de-donnees/eolien-terrestre>

L'outil OLD50M permet d'arbitrer les cas de superposition des OLD entre voisins selon des règles d'arbitrage inspirées de la méthode de délimitation des Zones Economiques Exclusives en mer. Cette méthode s'appuie sur le principe mathématique basé sur les polygones de Voronoï pour déterminer la superficie des obligations de débroussaillement à attribuer à chaque parcelle en cas de superposition.

Voici le lien vers le git du projet OLD50 de la DDT26 : [pub / Directions départementales / DDT 26 Public / OLD50m · GitLab](#)

Limites de l'outil :

- Ne prend pas en compte les PPRIF (plans de prévention des risques d'incendies de forêts) : variation de la réglementation des OLD à l'intérieur d'une même commune.
- Les traitements sont réalisés à l'échelle de la commune, les superpositions des OLD des obligés habitant deux communes différentes ne sont pas traitées
- Les particularités locales (arrêtés communales) n'y sont pas traitées ;
- Ne gère pas les OLD liées aux linéaires, installations SEVESO, postes électriques et ne prend pas en compte les pentes.

Retours d'expérience : Communauté de Communes Drôme-Sud Provence (CCDSP).

Cet outil a été testé dans un EPCI de la Drôme, la CCDSP. Il est ressorti de ce test que :

- L'outil OLD 50M a permis de réaliser les plans communaux de débroussaillement (non contractuels) avec les Communes forestières pour l'accompagnement des élus.
- Il a servi d'outil d'aide aux campagnes de contrôle. Etant flexible, il a été adapté aux contextes locaux en concertation avec les élus.
- Il est possible d'alléger le code pour l'adapter à un contexte local
- Dans la plupart des cas, les OLD étant réalisées « à l'amiable » et en bonne intelligence entre propriétaires, cet outil a été utile pour arbitrer les conflits naissants.

Perspectives pour la DDT 26

- Ouverture prochaine d'un portail départemental de consultation sous Rshiny (d'ici le quatrième trimestre 2025)
- Promouvoir et diffuser l'outil OLD50M et faciliter son utilisation
- Intégration les Plans (Inter) Communaux de Débroussaillement (ex PIDAF)
- Maintenir le code SQL sur GitLab
- Permettre l'enrichissement de la chaîne de traitement en interne ou par des tiers

OPenIG finance actuellement un démonstrateur pour adapter la chaîne de traitement OLD50M sur l'ensemble du territoire régional et déployer cet outil OLD en Occitanie. Ce prototype est en cours de développement et de recettage.

Par ailleurs, l'IGN a reçu une demande du ministère de l'Agriculture pour se saisir de la méthode développée par la DDT 26, l'améliorer (en y rajoutant les OLD linéaires et les OLD sur les installations SEVESO,...) et de l'étendre au périmètre national. L'IGN élabore actuellement une proposition technique à destination du MASA qu'il soumettra d'ici la fin de l'automne.

OPenIG est en lien avec l'IGN pour articuler son action régionale avec cette perspective nationale.

Echanges

- Jean-Yves Garinet indique que la chaîne de traitement du projet OLD50M a été développée par la DDT 26 qui est un service de l'Etat. Cette méthode est en cours d'être labelisée par l'Etat en vue d'être estampillée « Etalab ». Cette chaîne de traitement est actuellement testée par la DDTM 33. Il note que c'est un outil de travail pour les communes qui permettra aux maires d'identifier et de communiquer avec les propriétaires soumis aux OLD dans leurs territoires.
- Lauriane Chabbert attire l'attention sur la prise en compte dans l'outil OLD50M des **spécificités locales** mentionnées dans les arrêtés préfectoraux. Par exemple, dans le département de l'Hérault, les prescriptions réglementaires sont distinctes suivant le classement des communes par leur niveau de risque global d'incendie (émergent, moyen ou fort) ou encore selon qu'on se situe sur des zones spécifiques (PPRIF, espaces protégés...). Dans quelle mesure ce distinguo est-il intégré dans l'outil OLD50M ?
- Ruth Lavie répond que dans l'état actuel de l'outil, la seule spécificité locale prise en compte est l'élargissement de la zone à débroussailler autour des bâtiments. Certains arrêtés communaux étendent la zone de 50 m prescrite par l'arrêté préfectoral à 100 m. Elle rajoute que cette remarque sera notée et étudiée dans le cadre d'une éventuelle amélioration de l'outil OLD50M.
- Michaël Gallien soulève deux questions :
 - Qui au **CNIG** suit le sujet des OLD ?
 - ⇒ Ruth Lavie indique qu'au niveau national, le sujet des OLD est actuellement traité dans le cadre de la mise jour de la BD Forêt V3 (attendue en juin 2027). L'IGN a reçu très récemment la commande du MASA pour produire une couche OLD, mais le contour de la production et de la mise à jour de cette couche OLD ne sont pas encore divulgués. [NDLR : depuis début octobre, la fabrique de la Donnée Territoriale s'est emparée du sujet et OPenIG est en contact avec les agents en charge d'un démonstrateur OLD]
 - Les domaines publics sont **non cadastrés**, si bien que les données cadastrales comportent donc des « trous dans la raquette » : comment ces trous sont-ils comblés ?
 - ⇒ L'outil OLD50M utilise les données cadastrales en l'état. Cette question doit être creusée dans le cadre de l'amélioration de l'outil.
 - ⇒ Jean-Yves Garinet déplore la suspension des travaux de la constitution de la Représentation Parcellaire Cadastrale Unique (RPCU), projet qui ambitionnait de résoudre les discontinuités présentes dans les bases des données cadastrales.
 - ⇒ Samuel Delorme renchérit en indiquant qu'il y a besoin d'une doctrine nationale sur la constitution de la couche OLD. Il appelle à la vigilance sur ce sujet car cela ouvre la voie à des recours administratifs, comme c'est le cas en Ariège où l'arrêté préfectoral sur les OLD a été attaqué par ENEDIS.

b) GT OLD du CRIGE PACA

Ruth Lavie participe au GT OLD de la région PACA lancé par le CRIGE et les COFOR en mars 2025. L'objectif de ce groupe de travail est de mettre autour de la table toutes les parties prenantes des OLD pour échanger sur la normalisation des données sources, les méthodes de traitement et les

outils de cartographie à déployer. Deux réunions ont déjà eu lieu (une troisième est prévue en janvier 2026).

La première réunion, du 4 mars 2025, était axée autour :

- de la définition d'un socle commun de données et d'un Modèle Conceptuel des Données (MCD) associé,
- des échanges sur les chaînes de traitement des données pour harmoniser la lecture des résultats issus d'outils traitant des OLD.

Lors de la deuxième réunion, du 5 septembre 2025, il a été question de :

- faire un point d'avancement du Modèle Conceptuel de Données (MCD) sur les OLD proposé par le CRIGE PACA et les évolutions de celui-ci depuis la réunion du 4 mars 2025,
- présenter les outils développés par l'URCOFOR PACA sur la base du MCD OLD : la couche OLD produite, un webcarto interactif sous LizMap ainsi que la méthode d'arbitrage des OLD situées sur une même parcelle et qui ne se chevauchent pas,
- disposer d'un retour d'expérience sur la solution développée par Magellum sur la Teste-de-Buch (33),
- présenter le projet OLD50M de la DDT 26
- dresser le bilan des projets portés par le ministère de l'Agriculture.

La troisième réunion, prévue en janvier, portera sur :

- les actions menées pour initier un groupe de travail sur la création d'un standard national des données OLD au sein du CNIG, en 2026,
- la poursuite de l'expérimentation de l'outil OLD 50 m en PACA en collaboration avec l'ONF sur les communes-test d'Esparron-sur-Verdon (04), Hyères (83) et Roure (06),
- le test du MCD sur le territoire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM),
- la mise en place d'un centre des ressources sur les OLD, qui sera hébergé par l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne.

Liens :

- github du MCD : [GitHub - CRIGE-PACAlab/OLD_PACA_CRIGE_CommunesForestieres](#)
- outil cartoweb des OLD dans les Alpes de Haute Provence : [Cartographie des obligations légales de débroussaillement dans les Alpes de Haute Provence - Obligations légales de débroussaillement - Lizmap](#)

OPenIG suit ces différentes expérimentations dans les régions voisines et s'en inspire pour l'adapter au contexte occitan.

6. Dessertes forestières (diapo 17 à 20)

- Le CNIG a relancé son GT Dessertes pour le transport de bois en 2025 afin de réviser le standard transport du bois et le mettre en conformité avec la nouvelle Loi incendie de 2023. Cette dernière prévoit l'intégration de la thématique DFCI et la localisation des points d'eau dans la desserte forestière.
- La finalisation de ce standard est prévue au premier trimestre 2026. Les membres du GT qui souhaitent y participer (en présentiel à Paris) peuvent contacter Sarah HAYDER (sarah.hayder@ign.fr).
- Les informations relatives à ce groupe de travail sont compilées sur la page du GT CNIG : <https://cnig.gouv.fr/gt-dessertes-pour-le-transport-de-bois-a18535.html>
- Les documents de travail sont consultables via ce lien : <https://github.com/cnigfr/schema-dessertes-transport-de-bois>
- La loi Incendie de 2023 exige que : *les informations relatives à la localisation et aux caractéristiques des dessertes forestières, des points d'eau et des pistes utilisables à des fins*

de défense contre l'incendie fassent l'objet d'une mise à jour tous les cinq ans pour chaque département.

- Pour répondre à cette exigence, OPenIG souhaite d'une part, compiler les différents SARF départementaux au niveau régional, à l'instar du [projet desserte du CRIGE PACA](#) et, d'autre part, faire le lien entre le niveau national et les départements pour alimenter l'outil national [NaviForest](#).
- C'est ainsi qu'OPenIG et l'URCOFOR ont amorcé un état des lieux des différents SARF en Région. C'est dans ce cadre qu'OPenIG propose de recruter un stagiaire pour entre autres :
 - ⇒ recenser les schémas d'accès à la ressource forestière des 13 départements d'Occitanie (état d'avancement, méthodologie utilisée, évolution et mise à jour prévues...);
 - ⇒ proposer une méthodologie de mise en conformité d'un SARF existant (ex : SARF du conseil départemental des Pyrénées–Orientales déjà finalisé) au standard CNIG « Dessertes pour le transport de bois » 2025-2026
 - ⇒ proposer un outil cartographique (open source) et un service en ligne dynamique permettant la diffusion de l'ensemble des bases de données sur la desserte forestière contenues dans les SARF de l'Occitanie.
 - L'ambition est que cet outil cartographique permette de téléverser l'ensemble des SARF de l'Occitanie compilés sur le portail national.
 - *NDLR : L'offre de stage a été diffusée le 24 octobre et les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 novembre. Ce stage de niveau master 2 est prévu pour 6 mois entre le printemps et l'été 2026.*

7. Actualités nationales (diapo 21 à 25)

a) Comité des utilisateurs de la BD FORET® V3

Dans le cadre de la production de la BD FORET® V3, l'IGN a mis en place le comité des utilisateurs de cette base de données. Ce comité a pour but de :

- présenter le contexte de production du Masque Forêt et de la BD Forêt v3,
- rappeler les enjeux de la BD Forêt v3, en lien avec l'étude du besoin réalisée en 2021,
- répondre aux questions des utilisateurs et prendre note de leurs souhaits et remarques concernant le produit et sa diffusion.

La production de la BD Forêt v3 est réalisée en deux phases :

- Masque Forêt v1 : est une base de données vectorielle permettant l'identification et la localisation des surfaces boisées répondant à la définition de la forêt proposée par la FAO.
 - Le masque est déjà disponible et téléchargeable via ce lien :
<https://geoservices.ign.fr/bdforet>
 - L'URCOFOR utilise ce Masque Forêt V1 dans l'élaboration du SARF du département du Gard.
- BD Forêt V3 : c'est la description et la localisation des essences (mélange d'essences le plus courant à l'intérieur du masque forêt)
 - La livraison finale de la BD Forêt V3 est prévue en juillet 2027.

OPenIG suit et participe à ces travaux. Les membres du GT qui le souhaitent peuvent prendre part à ces travaux en contactant Thierry Saffroy : Thierry.Saffroy@ign.fr

b) Schéma Directeur de l'Information Forestière (SDIF) 2025-2030

L'IGN s'est doté d'un [schéma directeur de l'information forestière 2025-2030](#) pour lui permettre de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer la réponse aux besoins des acteurs de la filière forêt-bois en matière d'information forestière.

Ce schéma directeur a trois objectifs prioritaires :

- mettre la forêt **en cartes** en cartographiant tous les enjeux forestiers (essences, incendies, dessertes,...) les territoires, à toutes les échelles sur tous les territoires
- mettre la forêt **en chiffres** via des inventaires nationaux et locaux de toutes les informations forestières clés
- diffuser l'information **pour tous les usages** via l'Observatoire des forêts françaises, pour augmenter la connaissance de la forêt.

Lien pour en savoir plus sur le SDIF de l'IGN : [Schéma directeur de l'information forestière de l'IGN 2025-2030 - Institut - IGN](#).

c) FOREG

- [Foreg](#) est une plateforme ouverte au grand public qui permet de visualiser les réglementations environnementales et patrimoniales applicables aux espaces forestiers. FOREG peut être consulté en amont de travaux, ou pour planifier la gestion forestière. Elle permet une meilleure prise en compte de ces enjeux et limite le risque de se trouver en infraction.
- Valérie Ronzetti note que la plateforme FOREG ne prend pas en compte les zones d'aléas incendies.
- Les membres du GT sont invités à tester cet outil et à faire remonter leurs remarques et propositions d'amélioration auprès de Ruth Lavie, qui les transmettra à l'équipe de ce projet.

8. Points divers

- Le CD11 est intéressé par un retour d'expérience à la suite des incendies de l'été dans l'Aude.
- Le contour de la zone d'incendie a été calculé par télédétection et mis en ligne par Copernicus. Cette donnée est téléchargeable via le lien suivant : [EFFIS - Data and services](#).
- Samuel Delorme a croisée cette couche avec les données d'occupation du sol OCS ID pour identifier les types des zones brûlées.
- L'IGN a produit une carte post-incendie sur cette zone mais elle n'est actuellement pas encore diffusable.

9. Relevé d'actions

Qui	Quoi	Quand
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible
	Lancer la proposition de stage sur la desserte forestière	Octobre
	Prendre contact avec le CD 66 au sujet du stage sur les SARF	Dès que possible
	Initier un recensement, via le CRIG, sur les initiatives des 13 préfectures en matière d'OLD et informer sur travaux en cours au niveau régional	Dès que possible
	Etat des lieux de l'existant sur les actions autour des SARF en Occitanie, avec l'aide de tout le GT :	En continu

OPenIG & IGN	Se renseigner sur la diffusion de la carte post incendie de l'Aude	Avant prochaine réunion
OPenIG	Trouver les intervenants pour le REX de l'incendie forestière de l'Aude	Avant prochaine réunion
OPenIG	Trouver les intervenants sur la santé des forêts	Avant prochaine réunion
OPenIG	Veille sur les travaux nationaux : OLD, SARF, BD Forêt V3...	En continu

GT Forêt n°13



ORDRE DU JOUR

- 1 / Rappel du GT précédent**
- 2 / Livraison des livrables fonciers forestiers**
- 3 / Production des cartes forestières (Demande de Fransylva)**
- 4 / Obligations légales de débroussaillement**
- 5 / Desserte forestière (SARF)**
- 6 / Actualités nationales**
- 7 / Infos des membres du GT**
- 8 / Calendrier**



0 / Qui ? Pourquoi ?

- Objectif du GT** : faciliter travaux de ses membres en mutualisant les actions



- Participants** :

- Réalisation** : livrables « foncier forestier » issus des croisements MAJIC x PCI vecteur x BD Forêt : livrable 1 (parcelle) et livrable 2 (division parcelle par entité BD Forêt)

- Thématisques en cours** : production cartes forestières en Occitanie, OLD, desserte forestière...

0 / Page du GT sur openig.org

OpenIG | Annuaire | Données | **Groupe de travail** | Services | Agenda | Actualités | Régie | FAQ |  | 

Objectifs du groupe de travail

1. Connaître les outils de suivi forestier existants dans la région (tant au sein de l'URCOFOR que d'autres organismes)
2. Recenser les besoins des différents partenaires (au-delà du GT)
3. En déduire des actions possibles, faisabilité, priorisation, ressources disponibles / nécessaires pour réaliser une nouvelle version de l'observatoire du foncier forestier.

GT RÉSEAUX

Cette page regroupe différents groupes de travail liés aux réseaux.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

Echanger sur le changement climatique et les problématiques d'adaptation des territoires à ce sujet.

INFRASTRUCTURE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES (IDG)

Répondre aux besoins des adhérents en matière d'accès et de diffusion de la donnée géographique.

ACCESIBILITÉ

Cette page regroupe plusieurs projets dans lesquels OpenIG est impliqué et qui sont liés à l'accessibilité.

GEOTREK

Comprendre l'application Geotrek, qui a pour but de valoriser les sentiers de pleine nature.

FORÊT

Identifier les besoins des différents acteurs du monde forestier et en déduire des actions possibles (développement d'outil facilitant la gestion forestière)

GT PATRIMOINE

Valoriser les « inventaires terrain » du patrimoine réalisés par différentes personnes ou structures

GT TÉLÉDETECTION

Comprendre les données issues de la télédétection, grâce à la diffusion de fiches « mémos » et des retours d'expériences.

Animateurs 2

Membres du groupe de travail 16

Compte-rendu & présentation 12

Documentation & notice 3

Cas d'usage 0

Autre ressource 0

Collectivités forestières Occitanie

1 / Ce qu'il est ressorti du GT n°12 (1/2)

❑ Demande FRANSYLVA (*cartes forestières selon statut juridique*)

- Lien entre la demande de Fransylva et « les 16 propositions d'actions pour mobiliser les propriétaires forestiers en vue d'accélérer le renouvellement des forêts et en faire un atout dans la lutte contre le changement climatique » remis en novembre 2023 au MASA par le groupe de travail national.
- URCOFOR, ONF et FRANSYLVA se sont mis d'accord pour réaliser la carte forestière et mettre en commun les données: les forêts des collectivités (URCOFOR) ; les forêts sous régime forestier et gérées par l'ONF et sur les forêts privées de ses adhérents de FRANSYLVA.



- ✓ Implication du CRPF qui joue un rôle primordial
- ✓ Point à organiser rapidement avec les nouveaux référents
- ✓ Diligenter une expertise juridique pour accompagner le processus



1 / Ce qu'il est ressorti du GT n°12 (2/2)

OLD :

- Réponse à l'AAP « Défense des forêts contre les incendies » (DFCI) en juillet 2024 : l'objectif du projet déposé est de déployer « l'outil OLD » d'abord dans une ComCom test puis dans un département .
- Intervention de Christophe Chantepy DFCI / ONF PACA : Création de la couche OLD : Détermination des responsabilités en cas de superposition d'obligations
 - ✓ Alerte sur la complexité d'automatiser la production de la couche OLD
 -  ✓ temps conséquent de préparation des données d'entrée
 - ✓ risque d'engager la responsabilité des porteurs du projet en cas d'incendies

Desserte Forestière : présentation du SARF 30

1 / Objectifs du GT n°13

□ Poursuivre les échanges sur le sujet actuellement traité au sein du GT :

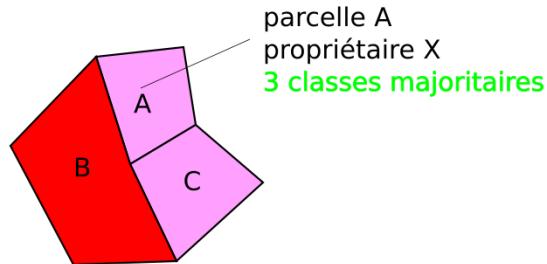
- *Les livrables fonciers forestiers*
- *La production de la carte forestière en Occitanie*
- *Les OLD*
- *Les SARF*

□ Vous présenter des outils et des initiatives développés :

- au niveau national : GT CNIG, BD FORET V3, Foreg
- dans les régions voisines : Projet OLD50m, MCD OLD CRIGE-PACA
- et comment nous adaptons ces outils à notre contexte local,

2 / Les fichiers Fonciers Forestiers : rappel (1/3)

Livrable 1

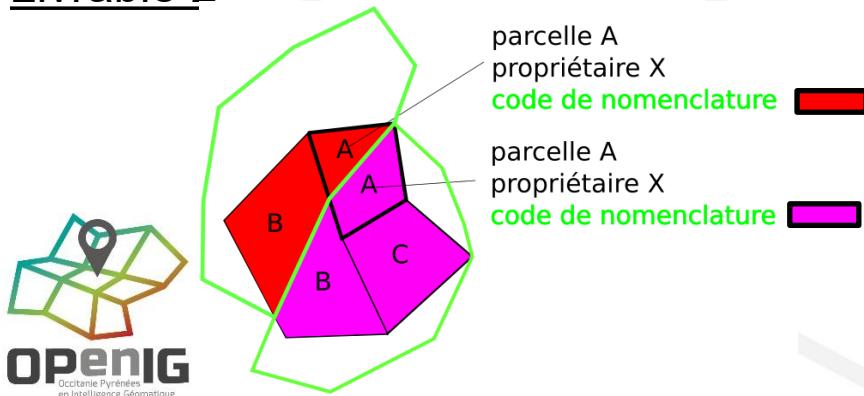


Entité géographique : la parcelle

Contient les informations :

- de la parcelle,
- le destinataire de l'avis fiscal
- 3 classes majoritaires BD Forêt + superficie
- superficie totale BD Forêt
- compte nb classes

Livrable 2



Entité géographique : division de la parcelle par les entités de la BD Forêt

Contient les informations :

- de la parcelle
- le destinataire de l'avis fiscal
- de la classe de la BD Forêt



Collectivités
forestières
Occitanie Pyrénées-Méditerranée

2 / Les livrables fonciers forestiers : livraison 2024 (2/3)

Livrables 2024 disponibles : commande et extraction en ligne

Commande des fichiers Foncier Forestier

Ce formulaire permet aux-ayants-droits des données MAJIC de commander des fichiers Foncier Forestier issus des croisements des données MAJIC, PCI Vecteur et BD FORET en Occitanie par OPENIG.

Avant de faire votre demande, veuillez prendre connaissance des conditions et des contraintes applicables sur cette donnée : Documentation.

Pour chaque demande, Les deux documents suivants doivent être fournis :

- Un acte d'engagement DGFIP rempli. Télécharger l'acte d'engagement à remplir.
- Un récépissé CNIL du DPO de l'organisation. Le DPO peut être désigné en ligne via ce lien.

Ces documents peuvent être téléchargés via le formulaire ci-dessous.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé et votre demande sera traitée sous 15 jours par l'administrateur Plateforme OPENIG.

Important : il ne peut y avoir qu'une seule commande, donc une seule livraison par organisme.

Déclaration CNIL désignant le DPO de l'organisation*

Parcourir... ou déposez le fichier dans cette zone.

Acte d'engagement DGFIP*

Parcourir... ou déposez le fichier dans cette zone.

Valider votre commande

* Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

2 / Les livrables fonciers forestiers : livraison 2024 (3/3)

- Déploiement d'Observatoires du foncier forestier sur la base du développement de URCOFOR d'Occitanie, dans 6 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Grand-Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie)
- Installation en cours dans d'autres régions dont Ile de France
- Rencontre avec URCOFOR Ile-de-France et l'Institut Paris Région en mai dernier.
- Transfert de notre chaîne de traitement de données pour la production des livrables fonciers forestiers

3 /Production des cartes forestières (Fransylva) (1/2)

URCOFOR, ONF et FRANSYLVA se sont mis d'accord pour réaliser la carte forestière d'Occitanie et pour mettre à disposition les données dont ils disposent :

- L'URCOFOR dispose des données sur les forêts des collectivités ;
- L'ONF dispose des données sous régime forestier et gérées par elle ;
- FRANSYLVA dispose des données sur les forêts privées de ses adhérents.



Pour compléter ces bases de données, il manquait les informations sur les forêts privées dont dispose le CRPF actuellement non diffusables (RGPD, droit de la propriété intellectuelle et du secret des affaires)



3 /Production des cartes forestières (Fransylva)(2/2)

- ❑ Rencontre organisée avec CRPF en mai
- ❑ En attente d'une jurisprudence dans le cadre de la CADA
- ❑ Elaboration de la doctrine du CNPF nationale sur l'ouverture des données
- ❑ Implication indispensable du CRPF mais complexe en ce moment
 - Sujet mis en suspens en attendant le retour du CRPF

4 /Obligations légales de débroussaillement (1/5)

- La DDT 26 a développé une chaîne de traitement de données pour l'identification des zones à débroussailler et la gestion des responsabilités des OLD (*hors linéaires*)
- Ce projet « OLD50m » : système de cartographie automatisée, pour déterminer la responsabilité du débroussaillement autour des bâtiments
- Données sources : cadastrales (fichiers fonciers), forestières et urbanistiques afin de produire des couches de données géospatiales, utilisables sur des interfaces web SIG interactives.
- (https://gitlab-forge.din.developpement-durable.gouv.fr/frederic.sarret/old_50m)
- OPenIG finance actuellement un démonstrateur pour adapter ce script à notre territoire et déployer un outil OLD en Occitanie : **recettage en cours**

4 /Obligations légales de débroussaillement : Outil OLD 50m (2/5)

Le projet intègre les 5 règles issues du Code Forestier :

- 1) Zone d'application : parcelle située à moins de 200 mètres d'un massif forestier sensible (dont la surface est supérieure à 0,5 ha) est concernée;
- 2) Bâtiments & infrastructures : obligation de débroussailler un rayon de 50 mètres autour de toute infrastructure;
- 3) Terrains en zone urbaine (PLU - Zone U) : débroussaillement obligatoire de la totalité du terrain, qu'il soit construit ou non;
- 4) En cas de superposition d'OLD sur une même parcelle, la mise en œuvre de l'obligation incombe au propriétaire de la parcelle dès lors qu'il y est lui-même soumis;
- 5) En cas de superposition sur la parcelle d'un tiers non soumis aux OLD, chacune des personnes concernées débroussaille les parties les plus proches des limites de parcelles abritant sa construction ou son installation

4 /Obligations légales de débroussaillement : outil OLD 50m (3/5)

Objectifs

- ✓ Identifier les zones à débroussailler selon la réglementation en vigueur
- ✓ Analyser la proximité des bâtiments et infrastructures vis-à-vis des massifs forestiers sensibles.
- ✓ Générer automatiquement des couches spatiales avec PostGIS.
- ✓ Faciliter l'intégration des cartes dans QGIS et autres plateformes SIG.
- ✓ Automatiser la mise à jour et le suivi des zones à débroussailler via des scripts SQL.



Il n'intègre pas les OLD linéaires (voies, lignes ferroviaires, lignes électriques)

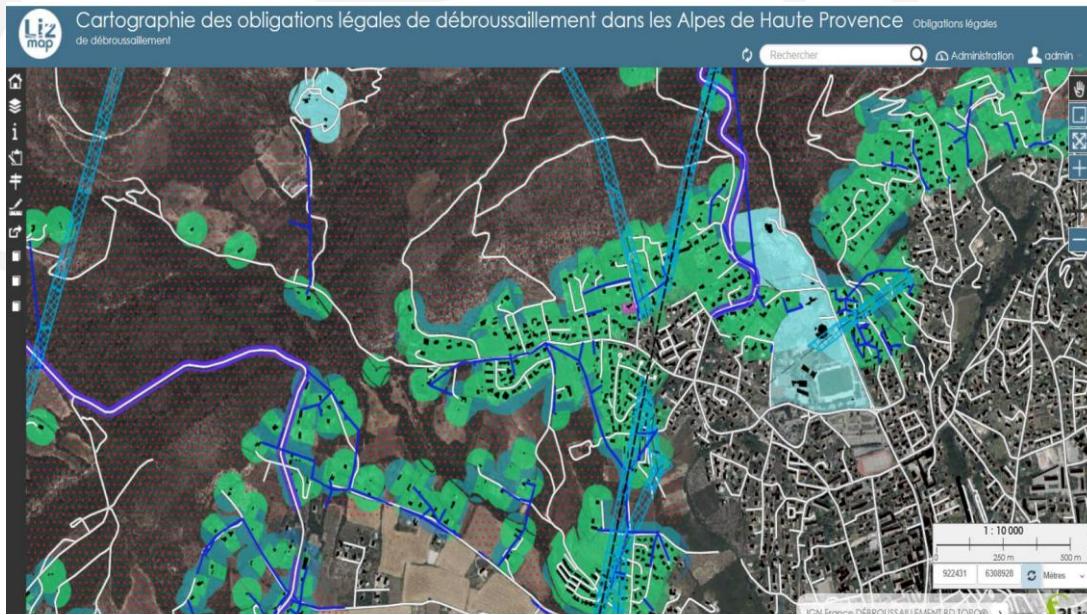
4 /Obligations légales de débroussaillement : GT OLD CRIGE PACA (4/5)

- Mars 2025 : CRIGE PACA & URCOFOR PACA lancent un GT « OLD »
- Objectifs :
 - mettre autour de la table toutes les parties prenantes des OLD
 - échanger sur la normalisation des données sources, les méthodes de traitement et les outils de cartographie des zonages.
- Deux axes de travail identifiés :
 - définition d'un socle commun de données et d'un MCD associé.
 - échanges sur les chaînes de traitement des données pour harmoniser la lecture des résultats issus d'outils traitant des OLD.
- Lien vers [la page du GitHub CRIGE-PACA Modélisation des OLD](#)

4 /Obligations légales de débroussaillement : GT OLD CRIGE PACA (5/5)

- ❑ Cartographie des OLD dans les Alpes de Haute Provence (expérimentation menée par le CRIGE PACA / GT OLD)

- ❑ Objectifs de l'outil :
 - 1) Automatiser la modélisation cartographique des surfaces à débroussailler
 - 2) Expérimenter un modèle de données sur les obligations légales de débroussaillement
 - 3) Mettre à disposition une information harmonisée sur l'ensemble du département
 - 4) Faciliter les remontées du terrain



5/ Desserte forestière (1/4)

Relance du GT CNIG pour une révision du Standard v1.0 suite à la Loi Incendie



Définir un modèle de données répondant aux besoins de la filière sur :

- ✓ recensement et caractérisation des voies praticables pour le transport de bois,
- ✓ aménagements présents
- ✓ points noirs pour la circulation.

- Mettre à jour et élargir le standard « Dessertes pour le transport de bois » afin d'intégrer les thématiques « Voies DFCI » et « Points d'eau ».
- Assurer une concertation entre les divers acteurs impliqués afin de garantir la pertinence et l'interopérabilité du standard.
- Mettre à disposition gratuitement et librement sous une forme dématérialisée, sur un portail national commun, au plus tard le 1er janvier 2026.

5/ Desserte forestière (2/4)

Livrables

- v2 du standard « Dessertes pour le transport de bois »
- modèle conceptuel de données
- schéma de table

4 réunions déjà organisées

- **15/10/2024** réunion préparatoire avec uniquement les acteurs de la thématique DFCI
- **06/02/2025** réunion plénière de lancement des travaux
- **04/06/2025** travail sur la couche voies (linéaire)
- **17/11/2025** prochaine réunion de travail sur la couche équipements (ponctuel)

Durée prévisionnelle du GT : 6 mois à un an

Contacter : Sarah HAYDER (sarah.hayder@ign.fr)

Plus d'info sur la [page du GT sur le site du CNIG](#)

5/ Desserte forestière : Standards préexistants (3/4)

Titre	Auteur	date	Description
<u>V1 Standard CNIG « Dessertes pour le transport de bois »</u>	CNIG	7 /03/ 2019	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'objectif de ce standard était de définir un modèle de données répondant aux besoins de la filière des transporteurs de bois, en termes de recensement et de caractérisation des voies praticables pour le transport de bois, des aménagements présents et des points noirs pour la circulation. ✓ Ce standard nous sert de base de travail dans le cadre de notre mise à jour.
<u>Standard communautaire « Pistes DFCI »</u>	IGN, DGSCGC, ANS, GIP ATGeRI, Entente Valabré	2023- 2024	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il existe déjà un modèle de données pour les pistes DFCI associées à des tronçons de route dans la BD TOPO. ✓ Il est utilisé dans NexSIS (SGA/SGO SDIS). ✓ Nos travaux tendent à faire un RETEX sur ces attributs et à les étendre.
<u>Modèle de données actuel AFIGEO pour les points d'eau incendie (PEI)</u>	AFIGEO	16 /11/ 2015	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un modèle minimal de données a été conçu pour les Points d'Eau Incendie (PEI) par le Groupe de travail Open Data d'AFIGEO. ✓ Il est utilisé dans NexSIS (SGA/SGO SDIS). ✓ Nous essaierons de voir les rapprochements possibles entre ce standard et nos besoins de définition des points d'eau en forêt.

5/ Desserte forestière : Tableaux de travail (4/4)

Titre	date	Description
Tableau de travail en commun sur la partie Linéaire Tronçons GT_Dessertes_Tab_troncons.xlsx	04/04/ 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créé pour l'atelier Tronçons de la 1ere réunion plénière du 06/02/2025. ✓ Recense les éléments linéaires du standard Dessertes v1 et les linéaires DFCI présents dans la BDTOPO. ✓ Contient à côté des propositions d'évolution dans le cadre de la maj du standard. Les commentaires et actions établies durant les ateliers sont reportées sur ce tableau. ✓ Contient le statut de l'attribut (validé, à valider, en discussion, non discuté - explication de la légende dans l'onglet Légende). ✓ Tente d'être exhaustif et de contenir l'ensemble des remarques et décisions prises pour chaque éléments.
Tableau de travail en commun sur la partie Ponctuel Equipement	-	A venir
Tableau de travail en commun sur la partie Ponctuel Contraintes	-	A venir
Tableau de travail en commun sur la partie Ponctuel Points d'eau en forêt	-	A venir

6 / Actualités nationales: Comité des utilisateurs de la BD FORET ® V3 (1/5)

Objectifs:

- Associer les utilisateurs à la définition de la donnée pour répondre au mieux à leur besoin
- S'inscrire dans la continuité de l'étude de besoin de 2021
- Répondre à l'engagement pris par l'IGN auprès du MASA et de la DINUM

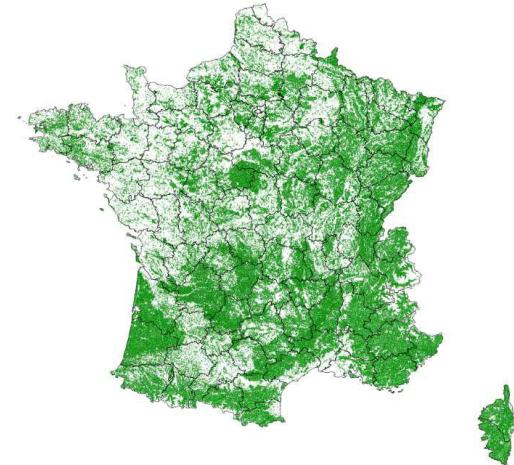
Méthodologie

- Développer et mettre en œuvre un processus de production basé sur l'IA en deux étapes :
 - ✓ **Masque Forêt : emprise de la forêt**
 - ✓ **BD forêt V3 : description et localisation des essences (mélange d'essences le plus courant à l'intérieur du masque forêt)**

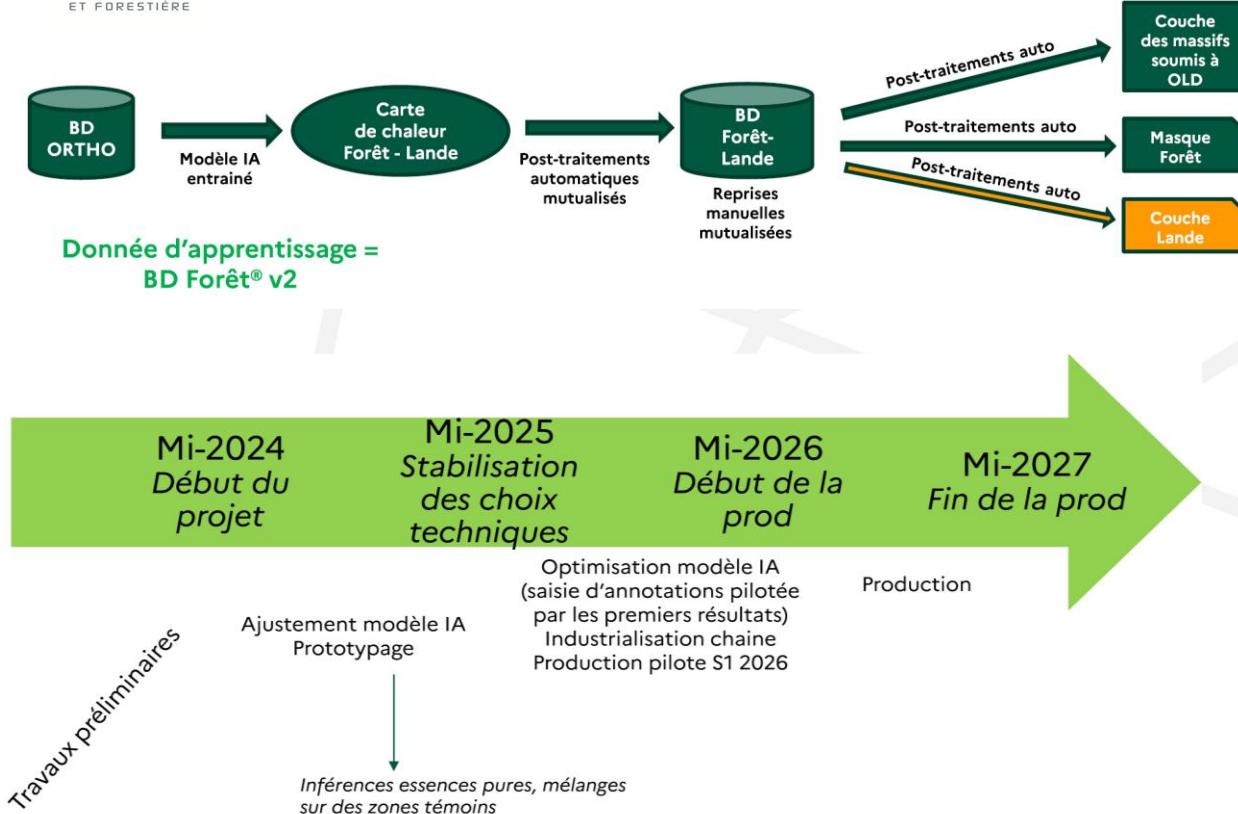
6 / Actualités nationales: Comité des utilisateurs de la BD FORET ® V3 (2/5)

Masque Forêt

- BD vectorielles localisant les zones de forêt selon la définition de la FAO :
 - ✓ Taux de couvert arboré > 10%
 - ✓ Largeur > 20 mètres
 - ✓ Surface > 0,5 ha
 - ✓ Hauteur potentielle des arbres à maturité in situ > 5 m
- Exclusion du masque de certaines zones boisées et forêts à usages agricoles
- Produit via un processus semi-automatisé avec l'IA à partir de la BD ORTHO® (2019 et 2022).



6 / Actualités nationales: Comité des utilisateurs de la BD FORET® V3 (3/5)



NOMENCLATURE CIBLE BD FORET® v3

Chênes décidus*

Chênes sempervirents*

Hêtres*

Châtaigniers*

Charmes

Bouleaux

Aulnes

Robiniers*

Fresnes

Saules

Peupliers*

Chênaies-hêtraies

Chênaies-charmaies

Chênaies-frênaies

Autres feuillus ou mélanges de feuillus*

Pins maritimes*

Pins sylvestres*

Pins laricio, pins noirs*

Pins d'Alep*

Pins à crochets, pins cembro *

Sapins**

Epicéas**

Mélèzes*

Douglas*

Autres pins / pins mélangés*

Autres conifères que pins*

Hêtraies-sapinières

Chênaies-pinariales

Autres mélange de feuillus –conifères

Essence indéterminée*

* Postes présents dans la BD Forêt® v2

** Postes regroupés dans la v2 et distingués dans la v3

En vert : Nouveaux postes par rapport à la BD Forêt® v2

Objectif: de l'Information Forestière (SDIF) 2025-2030 (4/5)

- meilleure description du territoire pour les transitions écologique, énergétique, agricole et répondre aux grands enjeux de changement climatique et de perte massive de biodiversité.

Axes stratégiques :

- **Cartographier les espaces forestiers et leurs enjeux au sein des territoires** pour apporter un support aux politiques publiques
- **Inventorier les forêts aux échelles nationales et locales** en poursuivant la production de l'inventaire forestier statistiquement précis et apporter de la connaissance des milieux forestiers au plus près des territoires
- **Transformer les données forestières en outils d'aide à la décision** : rendre accessible la connaissance et la diffuser
- **Renforcer le pilotage** : l'IGN assure son rôle de fédérateur des acteurs (publics et privés, producteurs ou « valorisateurs » de données)
- **Lien vers [la page du SDIF](#)**

6 / Actualités nationales : FOREG (5/5)

- Foreg permet de visualiser les réglementations environnementales et patrimoniales applicables aux espaces forestiers.

The screenshot shows a map of a forested area with various overlays indicating environmental and heritage zones. On the right, a sidebar provides detailed information for selected zones:

- Synthèse**:
 - Patrimoine
 - Biodiversité
 - Ma Forêt
 - Fonds de carte
- Biodiversité**: Le périmètre saisi est concerné par les zones suivantes :
 - Natura 2000 Habitats
 - ZNIEFF1
- Patrimoine**: Le périmètre saisi est concerné par les zones suivantes :
 - Sites inscrits et classés
 - Espaces boisés classés
- Autres**: Le périmètre saisi est concerné par les zones suivantes :
 - Élément hydrographique - Cours d'eau

- Lien vers [la page FOREG](#)

7 / Infos des membres du GT

8 / Suite du GT

- Prochaine réunion du GT : décembre / janvier ?
- A faire:
 - Présenter (après test et validation) le démonstrateur OLD 50m
 - Point sur proposition technique de l'IGN au MASA sur les OLD 50m
 - Poursuivre la participation au GT CNIG Transport de Bois
 - Poursuivre la participation au COMU BD FORET V3
 - Convier un (des) intervenant(s) sur la santé des forêts

Merci de votre participation!

Contacts : rlavie@openig.org et
samuel.pont@communesforestieres.org